

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

---

Séance ordinaire du mercredi 6 avril 2011

Résolution: CE11 0499

---

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins résidentielles du terrain portant les numéros de lot 3 635 817 et 4 728 132 du cadastre du Québec, situés au sud de la rue Rachel, de part et d'autre de la rue Marcel-Pepin, ainsi que la transformation et l'occupation à des fins résidentielles de la propriété portant le numéro 3100, rue Rachel Est (ancien centre Raymond-Préfontaine) », et d'en recommander son adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé «Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins résidentielles du terrain portant les numéros de lot 3 635 817 et 4 728 132 du cadastre du Québec, situés au sud de la rue Rachel, de part et d'autre de la rue Marcel-Pepin, ainsi que la transformation et l'occupation à des fins résidentielles de la propriété portant le numéro 3100, rue Rachel Est (ancien centre Raymond-Préfontaine) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1100963066  
/cb

Gérald TREMBLAY

\_\_\_\_\_  
Maire et président du comité exécutif

Colette FRASER

\_\_\_\_\_  
Greffière adjointe

(certifié conforme)

\_\_\_\_\_  
Colette FRASER  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 7 avril 2011